

**Société d'Encouragement pour l'Amélioration des Races
de Chevaux de Galop en France**

Siège social: 15 bd de Douaumont 75017 PARIS

Département Juridique-Courses – Service des Licences

Téléphone : 01.49.10.21.29 - Fax: 01.49.10.21.45

Email : contrats@france-galop.com – Internet : www.france-galop.com

DEMANDE D'AGREMENT EN QUALITE DE BAILLEUR

La demande peut être faite directement sur le site internet : <https://agreements.france-galop.com>

OU envoi des documents :

- par email à contrats@france-galop.com

OU

- par voie postale à France Galop, Service des Licences, 15 bd de Douaumont, 75017 PARIS

Documents à retourner :

- Formulaire de demande d'agrément.
- Relevé d'identité bancaire ou postal (R.I.B. ou R.I.P.)
- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- La somme de 336€ par chèque à l'ordre de France Galop ou virement bancaire (186€ de frais de dossier et 150€ pour la provision). Le RIB de France Galop se trouve à la page 5.
- Si concerné, un certificat d'assujetti TVA (UE) ou une photocopie de la dernière déclaration de T.V.A.

Documents facultatifs :

- Demande de cartes d'accès aux hippodromes
- Mandat de prélèvement SEPA (page 6)

Conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite « Informatique et Libertés », vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Ce droit de rectification pourra être exercé par courrier à l'adresse suivante :

France Galop – Service des Licences – 15 bd de Douaumont – 75017 PARIS.

Service des Licences - Téléphone: 01.49.10.21.29 - Fax: 01.49.10.21.45 – Email : contrats@france-galop.com

Compte France Galop N°: C (à compléter si vous avez déjà un numéro de compte à France Galop)

Madame, Mademoiselle, Monsieur ⁽¹⁾

Nom:

Prénoms:

Nom de jeune fille:

Né(e) le : à : Nationalité :

Fils, fille ⁽¹⁾ de: et de :
Prénom & nom du père *Prénom & nom de jeune fille de la mère*

Adresse:

Code postal: Ville : Pays:

Téléphone:..... Portable: Fax :

Email ⁽²⁾ :

Situation de famille et professionnelle

Demandeur

Conjoint (e)

- Célibataire
- Pacsé (e) Marié (e) le
- Divorcé(e) le.....
- Veuf (ve)
- Nombre d'enfants.....
- Profession.....
- Nom et adresse de l'entreprise.....
-
- Nature de l'activité de l'entreprise.....
-

- Nom :.....
- Prénom :.....
- Né(e):.....
- A :.....
- Nationalité.....
- Profession.....
- Nom et adresse de l'entreprise.....
-
- Nature de l'activité de l'entreprise.....
-

Statut fiscal en France ⁽¹⁾ : Résident Non-Résident
Si Non-Résident : UE Hors UE
 Etablissement stable en France ⁽³⁾ Oui Non

T.V.A. ⁽¹⁾ : Assujetti Non-assujetti

A compléter uniquement si vous êtes assujetti à la TVA :

Statut dans le cadre de l'activité de courses : Particulier Professionnel

N° de T.V.A. :

J'atteste sur l'honneur être légalement imposable à la Taxe sur la Valeur Ajoutée depuis le et donne mandat à la société FRANCE GALOP d'établir en mon nom, des factures correspondant aux prix et primes gagnés. Je m'engage à communiquer à France Galop toute modification de mon statut fiscal à l'égard de la T.V.A.

Fait à Le:
Signature

DEMANDE DE CARTES D'ACCES HIPPODROMES

Votre activité : **BAILLEUR**

N° de compte Galop :

Madame, Mademoiselle, Monsieur ⁽¹⁾

Prénom :

Nom :

Adresse d'expédition :

:

:

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone :

COLLER ICI UNE PHOTO
D'IDENTITE RECENTE

Ne pas agraffer

S.V.P.

Votre conjoint (e) bénéficiera d'une carte d'accès si vous remplissez les renseignements ci-dessous et si vous joignez une photo.

Madame, Mademoiselle, Monsieur ⁽¹⁾

Prénom :

Nom :

(1) Rayer la mention inutile

COLLER ICI UNE PHOTO
D'IDENTITE RECENTE DE
VOTRE CONJOINT(E)

Ne pas agraffer

S.V.P.

			
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
Titulaire FRANCE GALOP			
Domiciliation SG PARIS R.G ENTREPRISES (03764) 33 AVENUE DU MAINE 75755 PARIS			
Référence bancaire			
Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	03764	00050100016	37
IBAN : FR76 3000 3037 6400 0501 0001 637			
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP			

Synthèse récapitulative du traitement de la Taxe sur la Valeur Ajoutée depuis le 1er Janvier 2021

	Membre Français ou étranger ayant un établissement stable (TVA)		Membre établi dans l'UE ^(d) (consommation du service dans cet autre E Membre)		Membre Hors UE ^(d)	
	Assujetti à la TVA ^(b) Professionnel	Non assujetti TVA ^(c) Particulier/Professionnel ^(a)	Assujetti à la TVA ^(b) Professionnel	Non assujetti TVA ^(c) Particulier/Professionnel	Assujetti à la TVA ^(b) Professionnel	Non assujetti TVA ^(c) Particulier/Professionnel
Prestations de Services rendues par FG et facturées aux membres	TTC	TTC	HT	TTC	HT	TTC
	TVA facturée par FG et déclarée sur la CA3 en TVA collectée par FG	TVA facturée par FG et déclarée sur la CA3 en TVA collectée par FG	Facture HT avec mentions (n°TVA du preneur+ "TVA due par le preneur - article 196 de la directive 2006/112/CE") Déclaration (CA3 et DES) et autoliquidation de la TVA par les membres	La TVA est facturée, déclarée sur la CA3 en TVA collectée par FG	Facture HT	La TVA est facturée, déclarée sur la CA3 en TVA collectée par FG
Prestations de Services rendues par les membres (gains de course) et facturées à FG	HT	HT	HT	HT	HT	HT
	A compter du 1er Janvier 2021, les gains de courses versés par France Galop ne sont plus assujettis à la TVA. Ils sont réputés "hors champs".	A compter du 1er Janvier 2021, les gains de courses versés par France Galop ne sont plus assujettis à la TVA. Ils sont réputés "hors champs".	A compter du 1er Janvier 2021, les gains de courses versés par France Galop ne sont plus assujettis à la TVA. Ils sont réputés "hors champs".	A compter du 1er Janvier 2021, les gains de courses versés par France Galop ne sont plus assujettis à la TVA. Ils sont réputés "hors champs".	A compter du 1er Janvier 2021, les gains de courses versés par France Galop ne sont plus assujettis à la TVA. Ils sont réputés "hors champs".	A compter du 1er Janvier 2021, les gains de courses versés par France Galop ne sont plus assujettis à la TVA. Ils sont réputés "hors champs".

^(a) Les entreprises et associations, dont le CA est inférieur à un seuil défini par l'administration fiscale (article 298 bis II-5° du CGI pour le Régime Social Agricole) bénéficient d'une franchise de TVA

^(b) Pour les activités BtoB (assujetti-> assujetti), le lieu d'imposition est celui du preneur

^(c) Pour les activités BtoC (assujetti->non assujetti), le lieu d'imposition est celui du prestataire

^(d) Avec la ratification de l'accord de retrait, le Royaume-Uni est sorti de l'Union européenne (UE) de façon ordonnée le 31 janvier 2020 à minuit. Le droit de l'UE cessera de s'appliquer au Royaume-Uni à l'issue de la période de transition, prévue jusqu'au 31 décembre 2020, pendant laquelle rien ne change pour les particuliers et les entreprises.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Afin de vous éviter le rejet d'engagements pour cause de compte « débiteur » ou « d'insuffisance de provision » il vous est proposé de remplir ce formulaire de mandat, autorisant France Galop à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et couvrir le débit augmenté d'une provision minimum de 300 euros.

Si vous souhaitez adopter cette disposition, veuillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble à France Galop, à l'adresse suivante :

**France Galop - Les Comptes Professionnels
15 bd de Douaumont 75017 PARIS**

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Type de paiement : Récurrent / Répétitif

Titulaire du compte à débiter

Nom – Prénom :(*) _____

Adresse : (*) _____

Code Postal :(*) _____

Ville :(*) _____ Pays : _____

Numéro de compte France C

Identifiant Créancier SEPA : FR 95 ZZZ 409192

Nom : FRANCE GALOP

Adresse : 15 bd de Douaumont

Code postal : 75017

Ville : Paris

Pays : France

Numéro national d'émetteur : 409192

DESIGNATION DE L'ETABISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER

Nom et adresse de l'établissement bancaire :(*) _____

(*) BIC

(*) IBAN

Le (*) :

Signature obligatoire (*):

A (*) : _____

Le présent mandat de prélèvement est valable jusqu'à annulation de ma part, à notifier en temps voulu à France Galop. Elle s'applique au montant de mon débit, augmenté d'une provision minimum de 300 euros.

Rappel : En signant ce formulaire de mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, les prélèvements ordonnés par France Galop. Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38et suivants de la loi n°78-17du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés